

Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale

Guide pour renouveler son approche du développement local

Mylène Thou (Cap Rural) et Pascale Vincent (Ciedel), Chronique sociale, 2018.

EXERCICE 2.3. Où se situe le projet dans le processus d'innovation ?

Exemple : la Scic L'Atelier Paysan

L'Atelier Paysan est une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) qui accompagne les agriculteurs dans l'auto-construction de machines ou de bâtiments adaptés aux pratiques de l'agro-écologie. L'accompagnement se fait à partir de la valorisation des inventions mises au point par les agriculteurs eux-mêmes, et de leur transmission par le biais de formations à l'auto-construction dans des groupes de pratiques qui travaillent sur la recherche et la mise au point de choix techniques adaptés à leurs besoins, et par la diffusion « libre » (*open source*) de documents didactiques sous forme numérique et papier.¹

Deux dimensions sont à distinguer dans l'expérience de l'Atelier Paysan : le principe de l'auto-construction d'outils agricoles, et celui de la Scic l'Atelier Paysan en tant qu'organisation. Le second principe accompagne et contribue à la diffusion du premier en tant que pratique sociale. Tous deux sont sources d'innovations, à la fois technologiques, organisationnelles et sociales. C'est le processus de construction de la Scic l'Atelier Paysan qui est analysé dans la frise.

L'invention est née de la rencontre des deux personnes aujourd'hui co-gérants de la Scic. Les principes d'actions de l'Atelier Paysan sont mis au point, prototypés et testés pendant la phase de portage par l'association ADABIO. Ils se stabilisent au moment de la création de l'association ABADIO Autoconstruction. Cette dernière accompagne l'appropriation, la diffusion et l'essaimage des principes de l'auto-construction. Elle constitue une phase de développement. La création du statut de société coopérative (Scic) permet d'amplifier la diffusion des pratiques d'auto-construction et vise la pérennisation de l'Atelier Paysan. Cette phase se caractérise par des formes de standardisation, de normalisation et d'institutionnalisation (partenariat avec certains acteurs du monde agricole et reconnaissance par les acteurs institutionnels).

L'appropriation et la diffusion de l'auto-construction sont encore en cours² et peuvent être renforcées par les actions menées en faveur de la normalisation et de l'institutionnalisation des principes de l'auto-construction et de la Scic, mais aussi par la promotion, de nouvelles améliorations et une diversification possible des modes d'actions.

¹ Source : www.latelierpaysan.org

² Le stade précisé est celui où se situe le projet lors de l'écriture de l'ouvrage (mai 2018).